



Arras, le 8 août 2019

## Fermeture exceptionnelle des services de l'État dans le département du Pas-de-Calais le vendredi 16 août 2019

A l'occasion du pont du 15 août, les services de la préfecture et des sous-préfectures du département du Pas-de-Calais seront exceptionnellement **fermés** au public **le vendredi 16 août 2019** ainsi que les administrations suivantes :

- la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Pas-de-Calais ;
- la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ;
- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ;
- la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
- l'Unité départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (UT DIRECCTE) du Pas-de-Calais ;
- la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

▪ **Retrouvez l'ensemble des démarches administratives réalisables en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)**

▪ **Retrouvez toutes les informations utiles sur les horaires d'ouverture et les coordonnées des services de l'État dans le département du Pas-de-Calais sur le site [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)**